

Intitulé de l'UE	Communications professionnelles 3
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier - Conseiller(e) social(e) Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Jérôme BRISBOIS	20	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Communications professionnelles en Anglais et Néerlandais	20h	Jérôme BRISBOIS Laurence REMACLE Florence NEIRYNCK

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Communications professionnelles en Anglais et Néerlandais : 4h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires, 6h de travaux

Langue d'enseignement
Communications professionnelles en Anglais et Néerlandais : Français, Anglais, Néerlandais

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser les techniques de communication ◦ Adapter sa communication au public visé • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> ◦ Actualiser, enrichir ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel ◦ Participer à l'évolution de son environnement professionnel

Acquis d'apprentissage spécifiques
Etre capable de communiquer en langue anglaise et en langue néerlandaise dans le contexte professionnel et spécifique de la présentation à l'employeur.

Contenu de l'AA Communications professionnelles en Anglais et Néerlandais

Cette AA consiste à approfondir les 4 compétences langagières (comprendre des messages oraux; comprendre des messages écrits; s'exprimer oralement; s'exprimer par écrit), à développer la communication en langue anglaise et néerlandaise essentiellement dans le cadre de la présentation à l'employeur et l'entretien d'embauche, ainsi que la communication professionnelle (emails).

Méthodes d'enseignement

Communications professionnelles en Anglais et Néerlandais : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive

Supports

Communications professionnelles en Anglais et Néerlandais : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Communications professionnelles en Anglais et Néerlandais

Tout support (livres et méthodes pédagogiques, articles de presse, magazines, revues, cd audio, cd ROM, vidéos, etc.) concourrant aux objectifs susmentionnés. Une bibliographie non exhaustive figure dans le syllabus.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Communications professionnelles en Anglais et Néerlandais : Français, Anglais, Néerlandais

Méthode d'évaluation de l'AA Communications professionnelles en Anglais et Néerlandais :

Evaluation continue - portfolio (hors session) : 35%

Travaux à préparer en classe et à domicile dans les 2 langues cible. (rédaction d'emails professionnels, CV, lettre de motivation, etc), lectures et vidéos à préparer en classe et à domicile.

La liste des travaux à remettre dans le portfolio, ainsi que la date de remise des travaux seront précisés sur Moodle.

Evaluation continue (hors session) : 65%

1/ Présentation d'une entreprise (15%) : sur base des exemples, décrire en ANGLAIS une entreprise, ses avantages, ce qu'elle offre à ses employés, etc. L'étudiant sera capable d'utiliser le vocabulaire adéquat vu pendant le cours et dans le syllabus.

2/ Echanges en néerlandais (15%) : Entretiens individuels avec un étudiant flamand d'une Haute Ecole flamande via Teams. Compte-rendu et enregistrements des entretiens en Néerlandais.

2/ Présentation à l'employeur (35%) : simulation d'un entretien d'embauche. Répondre aux questions typiques d'un entretien d'embauche. L'étudiant sera capable d'utiliser le vocabulaire adéquat vu pendant le cours et dans le syllabus. En anglais ET en néerlandais.

En cas de seconde session, l'étudiant se présentera à la consultation des copies organisée fin juin afin de déterminer quelle(s) partie(s) du portfolio et de l'évaluation orale devra(devront) être représentée(s). En cas d'incapacité à se rendre à cette consultation, l'étudiant prendra contact avec l'enseignante dans la semaine qui suit la remise des résultats de juin.

En cas d'évolution négative de la situation sanitaire et donc de reconfinement, les examens seront adaptés à une évaluation en ligne (Examen oral via Teams).

Année académique : **2021 - 2022**